



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.55*

(COM.II)

21 septembre 2005

Original anglais

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par le **KENYA**

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	I	Éducation
Programme :	I.3	Améliorer la qualité de l'éducation
Sous-programme :	I.3.1	Une éducation de qualité pour apprendre à vivre ensemble
Résolution (33 C/5 par. n°) :	01310	
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :	85.000 dollars des États-Unis	
Source de financement proposée par l'auteur :	Programme ordinaire ou ressources extrabudgétaires	

Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :

Ajouter au paragraphe 01310 (a) un alinéa (iv) ainsi rédigé :

- (iv) de soutenir les États membres d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe au moyen d'un forum de l'EPT visant à mobiliser le soutien et l'engagement politiques en faveur de la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) au sein des États membres et dans le cadre des plans d'action nationaux pour l'EPT.

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 18 août 2005.

Note explicative :

À l'appui du rôle moteur qui est celui de l'UNESCO dans la promotion de la Décennie pour l'éducation au service du développement durable (DEDD), un forum de l'EPT réunissant les États membres d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe serait organisé pour engager les acteurs clés et les principaux partenaires dans la mise en œuvre de l'éducation au service du développement durable dans les pays de la région, à tous les niveaux (régional, national, local et communautaire). Il s'agirait, à cette fin, de prendre des engagements en faveur d'actions spécifiques propres à favoriser les progrès vers l'EPT, tout en abordant les questions de la réduction de la pauvreté, de la parité et des droits de l'homme.

Le forum établirait des alliances régionales et nationales, associant des partenaires très variés, dont les ministères concernés, les parlementaires, et en particulier les commissions parlementaires sur l'éducation, les ONG, les associations locales, les organisations religieuses, les universités, le secteur privé et les médias.

Le fait d'associer au forum des responsables gouvernementaux de haut niveau et les commissions nationales pour l'UNESCO renforcerait la capacité des équipes dirigeantes des ministères de l'éducation et des autres secteurs concernés à assurer l'intégration de l'éducation au service du développement durable dans les politiques éducatives, les plans stratégiques d'éducation et les plans d'investissement dans l'éducation, de manière à accélérer les progrès vers la réalisation de l'EPT.

Il convient de veiller particulièrement à ce que les principes, les stratégies et les schémas de mise en œuvre du développement durable soient reflétés dans les plans nationaux pour l'EPT, les plans d'éducation, l'approche sectorielle et la stratégie de réduction de la pauvreté. L'accent serait mis sur l'enseignement, l'éducation et sur la nécessité de réorienter la manière dont les enseignants sont préparés à traiter du développement durable.

Les commissions nationales pour l'UNESCO se verraient donner les moyens d'établir des partenariats, de développer une capacité nationale dans le domaine de l'éducation au service du développement durable et d'entretenir l'élan de la Décennie dans le cadre des efforts nationaux visant à réaliser l'EPT.